

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE DE L'INDE

POUR LE

TEJASWINI: PROGRAMME D'AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	1
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec l'Inde	2
DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME	3
A. Zone du programme et groupe cible	3
B. Objectifs et portée	4
C. Composantes	4
D. Coûts et financement	10
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	12
F. Organisation et gestion	13
G. Justification économique	14
H. Risques	14
I. Impact sur l'environnement	15
J. Aspects novateurs	15
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	15
QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION	16
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	17

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN INDIA (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA EN INDE)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. ORGANIGRAMME	7

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Roupie indienne (INR)
USD 1,00	=	43,65 INR
INR 1,00	=	0,0229 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

DWCD	Département de la femme et de l'enfant
GE	Groupement d'entraide
IMF	Institution de microfinance
MAVIM	Société de promotion de la femme au Maharashtra (<i>Mahil Arthik Vikas Mahamandal Limited</i>)
MSN	<i>Mahila Swavalamban Nidhi</i>
NABARD	Banque nationale pour l'agriculture et le développement rural
SIG	Système d'information de gestion
S&E	Suivi et évaluation
UGP	Unité de gestion du programme
MVVN	Société de promotion et de financement de la femme du Madhya Pradesh (<i>Mahila Vitta Evam Vikas Nigam</i>)

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE L'INDE

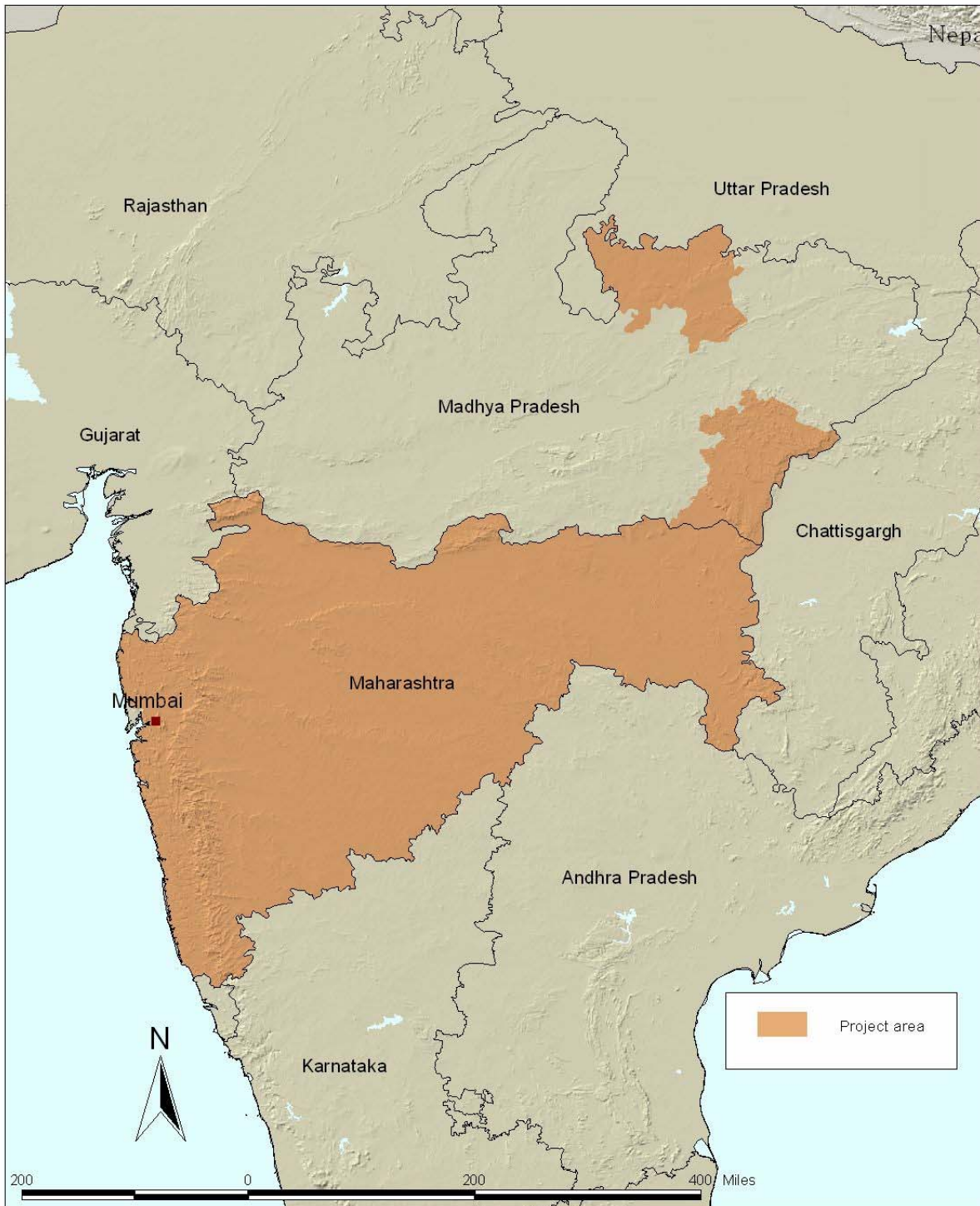
Année budgétaire

1^{er} avril – 31 mars

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME



India
Tejaswini - Rural Women's Empowerment Project



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DE L'INDE

TEJASWINI: PROGRAMME D'AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République de l'Inde
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Maharashtra: Société de promotion de la femme au Maharashtra Madhya Pradesh: Société de promotion et de financement de la femme
COÛT TOTAL DU PROGRAMME:	208,7 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	27,75 millions de DTS (équivalant approximativement à 39,5 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEURS:	Organisations internationales
MONTANT DU COFINANCEMENT:	270 000 USD
CONDITIONS DU COFINANCEMENT:	À déterminer
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	Gouvernements des États: 12,6 millions de USD Département de la santé du Maharashtra: 160 000 USD Banques: 140,8 millions de USD Banque nationale pour l'agriculture et le développement rural: 1,5 million de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	13,9 millions de USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

NOTE DE PRÉSENTATION

Objectifs du programme. L'objectif global du programme Tejaswini d'autonomisation des femmes rurales est de permettre aux femmes pauvres de tirer parti des choix, des ouvertures et des chances, existant dans les sphères économiques, sociales et politiques, pour améliorer leur sort. Cet objectif sera atteint grâce à: a) la création de groupements d'entraide (GE) forts et durables, et d'organisations faîtières de GE; b) l'offre de services de microfinance; c) la promotion de moyens de subsistance nouveaux et améliorés; et d) l'accès à l'alphabétisation fonctionnelle et aux infrastructures permettant d'économiser de la main-d'œuvre, et le renforcement de la participation à la gouvernance locale. De plus, le programme vise à appuyer les politiques des pouvoirs publics qui autonomisent les femmes et accroissent la capacité de la Société de promotion de la femme au Maharashtra (MAVIM) d'améliorer les moyens de subsistance des femmes pauvres.

Zone cible. Le programme ciblera tous les 33 districts ruraux de l'État du Maharashtra et six districts de l'État du Madhya Pradesh.

Groupe cible. Le groupe cible se composera des femmes appartenant aux GE. Il est prévu que 80% environ des membres du groupe cible soient des femmes vivant au-dessous du seuil de pauvreté et, pour nombre d'entre elles, issues de groupes défavorisés.

Composantes du programme

- Renforcement des institutions de la base. On appuiera au titre de cette composante 62 675 GE au Maharashtra et 12 000 au Madhya Pradesh, ainsi que leurs fédérations ou autres organisations faîtières.
- Services de microfinance: i) appui aux liens des GE avec les banques; ii) appui aux institutions de microfinance (IMF); et iii) concertation au niveau des politiques, programmes pilotes et recherche-action.
- Promotion des moyens de subsistance et développement des entreprises: i) amélioration des compétences professionnelles de tous les membres des GE; ii) développement des entreprises et création de liens avec le marché, avec l'appui de centres de services pour le développement des entreprises; et iii) appui à la commercialisation et à l'élaboration de politiques (par exemple, création de sociétés de productrices, concertation au niveau des politiques et programmes pilotes sur les nouvelles technologies).
- Autonomisation des femmes et équité sociale: i) intégration des questions de parité (sensibilisation du personnel, études et action de plaidoyer); ii) création d'un environnement propice (sensibilisation des hommes, formation d'assistants d'avocat et investissements dans les aménagements permettant de réduire le temps consacré aux corvées); et iii) renforcement des capacités des femmes (alphabétisation fonctionnelle; incitation pour le gouvernement local; santé [VIH/sida y compris], hygiène et éducation des enfants; et initiation à la vie familiale pour les adolescents et adolescentes).
- Gestion du programme et appui institutionnel: i) appui à la MAVIM et à la Société de promotion et de financement de la femme du Madhya Pradesh (MVVN), aux niveaux de l'État et du district; et ii) suivi et évaluation.

Bénéfices et bénéficiaires: Les bénéfices profiteront en tout premier lieu aux femmes pauvres, membres des GE, et à leurs familles. Les bénéficiaires indirects seront les banques, les IMF (dont la base de clientèle sera améliorée) et les organisations chargées de l'exécution (MAVIM, MVVN, ONG et prestataires de services) qui recevront un appui institutionnel de la part du programme. Celui-ci ciblera 74 675 GE, comptant en moyenne une quinzaine de membres, ce qui signifie que 1,12 million de femmes au total bénéficieront du programme. Avec 5,5 personnes environ par ménage, les membres de ménages pauvres bénéficiant du programme se chiffreront à 6,16 millions de personnes.

Une analyse des coûts du programme comparés aux gains en termes d'accroissement des revenus et des emplois, montre que l'investissement du programme est justifié et qu'il devrait contribuer d'une manière significative à faire reculer la pauvreté.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE DE L'INDE
POUR LE
TEJASWINI: PROGRAMME D'AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République de l'Inde d'un montant de 27,75 millions de DTS (équivalant approximativement à 39,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du programme Tejaswini¹ d'autonomisation des femmes rurales. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA²

A. L'économie et le secteur agricole

1. L'économie indienne est considérée aujourd'hui comme l'une des plus dynamiques au monde. La croissance moyenne du PIB est passée de 3,5%, pendant les années 50 à 70, à 5,4% dans les années 80 puis, suite aux réformes structurelles, à 5,9% dans les années 90. La croissance du PIB, égale à 6,5% en 2004, devrait atteindre 7,0% en 2005. L'accélération de la croissance est imputable à une augmentation du PIB par habitant, qui est passé de 260 USD en 1980 à 538 USD en 2004, et qui devrait atteindre 620 USD en 2005³. Le revenu national par habitant en 2002-2003 était de 443 USD. La croissance du PIB a été variable selon les sous-secteurs économiques, entraînant une diminution progressive de la contribution de certains sous-secteurs et la montée en puissance d'autres. La contribution de l'agriculture, en particulier, a décliné, puisqu'elle comptait pour 57% du PIB en 1950, contre 22% en 2002. Pendant la même période, la contribution du secteur des services a augmenté de 28% à 51% du PIB, tandis que l'industrie a augmenté plus modestement avec une contribution de 27%

B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA

2. Le FIDA a déjà financé trois projets axés sur les femmes en Inde: le projet de promotion de la femme au Tamil Nadu, le projet de crédit rural dans le Maharashtra et le projet de promotion et d'autonomisation des femmes rurales, exécuté dans plusieurs États. Certains des principaux enseignements tirés de ces projets sont les suivants: i) les groupements d'entraide (GE) constituent un moyen approprié de cibler l'appui sur les ménages pauvres, qui peut déboucher sur des bénéfices économiques et des améliorations des moyens de subsistance significatifs; ii) le ciblage en termes de sélection des femmes désirant adhérer à un GE doit être flexible; iii) les GE ont besoin de formations appropriées et d'un appui régulier pour devenir durables; iv) les banques et les autres institutions financières doivent être associées à part entière au projet pour consolider les liens permettant aux groupements d'accéder au crédit; v) l'appui aux activités génératrices de revenus doit tenir compte en premier lieu des stratégies de subsistance existantes (qui sont essentiellement agricoles); vi) l'information relative au suivi et à la gestion n'a pas fourni les données nécessaires sur la

¹ Littéralement "une femme radieuse", c'est-à-dire une femme autonome.

² Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

³ Fonds monétaire international. Perspectives de l'économie mondiale - données d'avril 2004.

performance des GE, qui aurait permis de repérer et d'aider les groupements en difficultés; vii) dans la mesure du possible, on devrait sélectionner des ONG de grande taille ayant démontré leur efficacité; et viii) les GE féminins représentent pour les femmes un point d'ancrage à partir duquel prendre des mesures pour résoudre les questions d'intérêt mutuel et valoriser les pouvoirs que leur donne l'accès aux services d'épargne et de crédit, ce que la fédération des GE en comités villageois peut encore améliorer. Un appui plus explicite s'avère nécessaire dans le domaine de l'autonomisation des groupements féminins.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec l'Inde

Politique de l'Inde en matière d'éradication de la pauvreté

3. Le dixième plan quinquennal (2002-2007) a fixé pour objectifs de réduire la pauvreté de 5% et d'atteindre une croissance annuelle du PIB de 8%. Il a reconnu l'importance des programmes efficaces de réduction de la pauvreté, tels que les programmes en faveur des travailleurs indépendants et de l'emploi salarié, des mécanismes de protection sociale, des réformes foncières et du logement rural. Le plan met également l'accent sur la sécurité des moyens de subsistance et la nécessité de maintenir un taux de croissance agricole de 4,0 à 4,5%. Les études prospectives de la commission de planification concernant l'Inde en 2020, visent le quadruplement du PIB moyennant des taux de croissance annuelle du PIB de 8,5% à 9 %, plaçant ainsi l'Inde au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Elles visent aussi une réduction de l'incidence de la pauvreté jusqu'à 13%, soit la moitié environ du niveau actuel, et recommandent de résoudre les problèmes de sécurité alimentaire en accroissant la production alimentaire et en mettant en œuvre des programmes d'alimentation et de nutrition ciblés.

Activités des autres grands donateurs en matière d'éradication de la pauvreté

4. La Banque mondiale et la Banque asiatique de développement sont les sources principales de l'aide publique au développement, dont le montant des annonces s'élève approximativement à 5 milliards de USD par an, ce qui représente 0,6% environ du PIB du pays. Les donateurs bilatéraux, en nombre limité dans le pays, sont notamment: la Banque japonaise pour la coopération internationale, le Ministère du développement international (DFID) du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Institut allemand de crédit pour la reconstruction (KfW) et l'Union européenne.

Stratégie du FIDA en Inde

5. La stratégie du FIDA en Inde consiste principalement à financer des programmes soigneusement ciblés dont l'objectif est d'améliorer les moyens de subsistance des catégories les plus pauvres de la population – castes et tribus "énumérées", et femmes – moyennant: i) le renforcement des capacités des institutions de la base des groupes cibles et de leurs organisations d'appui; ii) la promotion de leur accès aux ressources naturelles et la protection de leurs intérêts en la matière; et iii) la promotion et la diversification des moyens de subsistance. Le FIDA a pour politique d'intégrer un certain nombre de thèmes transversaux dans toutes ses interventions de projet, des thèmes qui correspondent à des critères de conception impératifs et qui sont, notamment: l'appui aux femmes, pour faciliter en particulier leur accès aux activités de microfinance, les synergies avec les programmes de lutte contre le VIH/sida, le développement de l'agriculture durable, et l'exécution des projets par l'intermédiaire d'ONG.

Raison d'être du programme

6. Le programme est conçu pour appuyer les efforts déployés par les gouvernements des États du Maharashtra et du Madhya Pradesh en faveur d'une autonomisation sociale et économique des femmes résultant de l'amélioration de leurs revenus et de leur situation matérielle, de leur participation aux

processus décisionnels et de leur prise de contrôle de leur vie et de leurs moyens de subsistance. La raison d'être du programme tient aux faits suivants: i) le mouvement des GE a démarré sur une grande échelle et est utilisé par nombre de projets publics de développement rural et de banques rurales. Cependant, un grand nombre de ces projets ne fournissent pas l'appui nécessaire pour permettre à ces groupements de devenir viables, ni pour autonomiser les femmes et les hisser hors de la pauvreté; ii) bien que les politiques de crédit rural favorisent les GE et que la bonne performance du crédit octroyé à ces derniers suscite un réel intérêt de la part des banques rurales, la plupart des groupements n'ont pas accès aux financements bancaires d'une manière durable; iii) les GE auront besoin de l'appui régulier d'organisations extérieures. Les fédérations ou les centres de ressources établis au niveau de grappes de GE peuvent remplir ce rôle et être financés d'une manière durable par les GE; les membres des GE ont besoin d'un appui additionnel pour utiliser efficacement les prêts aux fins de l'amélioration de leurs moyens de subsistance, ce qui implique des formations professionnelles, des liens avec le marché et d'autres services d'appui; iv) outre les services financiers et l'appui aux moyens de subsistance, les GE et leurs organisations faïtières fournissent également un support idéal pour les diverses autres actions facilitant l'autonomisation des femmes, par exemple, l'alphabétisation fonctionnelle, l'information sur les droits juridiques, et la diffusion des connaissances sur la santé et les pratiques d'hygiène; et v) toutes ces actions visant à autonomiser les femmes peuvent être répercutées au niveau de la gouvernance locale et des politiques des États. Les comités villageois de femmes ont démontré leur efficacité quand il s'agit de promouvoir les initiatives locales visant le bien-être et l'autonomisation des femmes, et d'introduire des demandes auprès des structures des collectivités locales.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

7. Par le biais de son appui global au développement de la Société de promotion de la femme au Maharashtra (MAVIM), le programme couvrira l'ensemble des 33 districts ruraux du Maharashtra, et quelque 10 000 villages sur le nombre total de 43 000. Cependant, les activités financées par le programme seront plutôt concentrées sur les 16 districts tribaux et d'autres zones déshéritées. Au Madhya Pradesh, le programme sera exécuté initialement dans six districts, dont trois situés dans le sud-est de l'État, dominé par les tribus (Balaghat, Dindori et Mandla). Cette zone est la plus pauvre de l'État et les femmes y souffrent considérablement des effets écrasants de la pauvreté des ménages. Les trois autres districts (Panna, Chhattarpur et Tikangarh) dans le nord-est de l'État, ne sont pas aussi pauvres mais le sort des femmes pourrait bien y être pire. Dans le nord de l'État, la société est, de tout point de vue, extrêmement conservatrice, et le rôle des femmes est strictement limité aux tâches domestiques et agricoles. La sélection de ces six districts implique que le programme sera confronté à des problèmes ardues liés à la pauvreté et la condition de la femme, et qu'il devrait permettre de dégager des enseignements utiles pour l'amélioration future du sort des femmes au Madhya Pradesh.

8. Le programme prendra en compte les enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA en matière d'exécution des projets, qui indiquent que le ciblage en fonction de la pauvreté doit être flexible et susceptible de s'adapter aux conditions locales. Au Maharashtra, le programme appuiera des groupements préexistants et des groupements qui seront formés au titre d'autres programmes – en particulier le programme en faveur des tribus énumérées et le programme en faveur des castes énumérées. Le ciblage concernant ce deuxième type de groupement sera déterminé par le programme adéquat mais, dans la plupart des cas, il revêtira une certaine flexibilité. Le système fondé sur le classement au-dessous du seuil de pauvreté est souvent utilisé comme critère de ciblage en fonction de la pauvreté mais il a été critiqué parce qu'il inclut des ménages qui ne sont pas pauvres tout en excluant certains des plus pauvres. Quoi qu'il en soit, le système doit être amélioré par l'ajout de nouveaux critères de sélection en 13 points. Au Madhya Pradesh, il est prévu que 10% au moins des groupements formés aient pour membres des femmes issues des ménages les plus pauvres – définies par le fait qu'elles vivent de travaux occasionnels et ne possèdent pas de terre agricole.

B. Objectifs et portée

9. L'objectif global du programme est de permettre aux femmes pauvres de tirer parti des choix, des ouvertures et des chances existant dans les sphères économiques, sociales et politiques, pour améliorer leur sort. Cet objectif sera atteint grâce à: i) la création de groupements d'entraide (GE) forts et durables, et d'organisations faïtières de GE fournissant à leurs membres un appui social et économique; ii) l'offre de services d'épargne, de crédit et d'assurance, et le renforcement de la sécurité financière; iii) la promotion de moyens de subsistance nouveaux et améliorés, par le biais de la création ou l'agrandissement d'entreprises et de l'amélioration des liens avec le marché et des services d'appui; et iv) l'accès à l'alphabétisation fonctionnelle, aux services sociaux et aux infrastructures permettant d'économiser de la main-d'œuvre, et le renforcement de la participation à la gouvernance locale. De plus, le programme vise à appuyer les politiques des pouvoirs publics qui autonomisent les femmes et accroissent la capacité de la MAVIM et de la Société de promotion et de financement de la femme du Madhya Pradesh (MVVN) d'améliorer les moyens de subsistance des femmes pauvres.

10. Le programme misera sur la mobilisation sociale avec la formation de GE comme instrument fondamental de l'autonomisation des femmes. Le programme fera également la promotion de campagnes d'information sur les dispositions juridiques, politiques et programmatiques, susceptibles d'aider les femmes à s'organiser et à travailler en réseau à des fins de plaidoyer. Le programme mettra tout particulièrement l'accent sur le développement des moyens de subsistance, principalement les activités agricoles sans exclure toutefois les entreprises non agricoles.

11. Au Maharashtra, le programme appuiera le plan d'action global de la MAVIM, qui couvre quelque 62 675 GE déjà établis ou nouveaux. La plus grande partie du travail sur le terrain sera effectuée par les propres organisatrices de groupements de la MAVIM, un pourcentage d'environ 25% des groupements étant appuyés par des ONG sous-traitantes. Au Madhya Pradesh, la MVVN a beaucoup moins de moyens et ne dispose pas de bureaux de district. Elle adoptera une approche flexible en travaillant avec les GE préexistants tout en formant parallèlement de nouveaux groupements. La MVVN recourra aux services d'ONG à cet effet.

C. Composantes

12. Le programme sera articulé autour de cinq composantes: i) renforcement des institutions de la base; ii) services de microfinance; iii) promotion des moyens de subsistance et développement des entreprises; iv) autonomisation des femmes et équité sociale; et v) gestion du programme et appui institutionnel.

Renforcement des institutions de la base

13. **Maharashtra.** Le programme consolidera ou réorganisera les GE féminins déjà établis, ou mobilisera de nouveaux groupements. En mai 2005, la MAVIM appuyait 34 234 GE, un nombre qui, selon ses estimations, sera égal à 38 905 quand le programme Tejaswini d'autonomisation des femmes rurales démarrera en avril 2006, et atteindra 62 675 au cours des quatre années suivantes. Sur les 23 770 GE additionnels, 9 556 seront constitués au titre du programme en faveur des castes énumérées et 4 214 au titre du programme en faveur des tribus énumérées (deux programmes du gouvernement du Maharashtra), et 10 000 au titre du programme Tejaswini. Dans le cadre des deux programmes publics, la MAVIM reçoit déjà des financements du gouvernement du Maharashtra et le programme du FIDA viendra en complément pour promouvoir les moyens de subsistance améliorés et l'autonomisation, et appuyer la formation de grappes de GE ou de fédérations, jouant le rôle de centres de services. Le programme du FIDA s'occupera également de la consolidation des groupements préexistants. Quelque 25% des nouveaux GE seront formés et aidés par des ONG facilitatrices que la MAVIM emploiera sous contrat à cet effet. Chaque ONG appuiera un nombre minimum de 200 GE, qui seront constitués sur une période de trois ans. Une ONG spécialisée ou chef de file réalisera les

activités suivantes dans le cadre de son contrat: i) examiner les systèmes et processus de mobilisation et de comptabilité des GE et identifier les améliorations requises; ii) concevoir des programmes de formation à l'intention du personnel des sites et des districts; et iii) préparer le matériel didactique et former des formateurs aux méthodologies de mobilisation des GE.

14. La stratégie actuelle consistant à rattacher les anciens groupements à des fédérations du niveau de la grappe de GE, puis à confier aux dirigeants de la fédération le suivi des groupements membres, ne donne pas de bons résultats. Il est nécessaire de la réviser pour former et consolider des institutions de la base susceptibles de s'inscrire dans la durée. Pour ce faire, il conviendra d'opter pour des fédérations plus importantes, comptant chacune quelque 200 GE (contre 20 à 40 actuellement). Ces fédérations favoriseront à la fois un professionnalisme accru et une meilleure aptitude à rendre des comptes. Leur établissement incombera soit à la MAVIM soit aux bureaux de site créés par les ONG et qui sont susceptibles de devenir une fédération de 200 GE. Bien qu'il soit prévu que les bureaux de site évoluent en fédérations, ils peuvent également rester de simples prestataires de services. Ces fédérations/prestataires de services deviendront financièrement autonomes en se faisant rémunérer par les groupements pour la comptabilité, la vérification des comptes et d'autres services.

15. Les fonds du programme alloués à la formation des membres et des dirigeantes des groupements aux concepts suivants: entraide, autonomisation, droits, gestion financière, suivi participatif et conduite des groupements, diminueront progressivement d'ici l'année 6 tandis que le personnel des sites sera absorbé par les fédérations de GE (ou toute autre organisation de service à but lucratif). À l'échelon le plus local, les GE peuvent former des comités villageois, susceptibles de servir de forums pour la planification, l'allocation des ressources, et les questions de promotion de la femme et de gouvernance, au niveau local. Des grappes d'activité de GE peuvent également être formées en vue de la réalisation d'activités économiques requérant la participation des membres de plus d'un seul GE, par exemple la commercialisation destinée à des centres de collecte du lait.

16. **Madhya Pradesh.** Le programme appuiera quelque 12 000 GE féminins, correspondant à un total de 180 000 bénéficiaires – soit en consolidant ou en réorganisant des groupements préexistants soit en mobilisant de nouveaux. Avec une moyenne de cinq groupements par village, 2 400 villages environ seront couverts. La totalité de l'appui aux GE sera mise en œuvre par des ONG sous-traitantes du programme. Chaque ONG sera chargée d'appuyer de 100 à 200 GE, et si possible davantage. Les ONG collaborant au programme peuvent être tant de grandes organisations renommées capables de mobiliser des groupements dans tout un district au minimum, que des ONG de taille moyenne susceptibles de couvrir 100 à 200 groupements au maximum. Ces dernières peuvent être aidées par l'une des grandes ONG, laquelle jouerait un rôle de facilitation en assurant des services tels que formation, informatisation et supervision. Une ONG spécialisée ou chef de file réalisera les activités suivantes dans le cadre de son contrat: i) examiner les systèmes et processus de mobilisation et de comptabilité des GE et identifier les améliorations requises; ii) concevoir des programmes de formation à l'intention du personnel des sites et des districts; et iii) préparer le matériel didactique et former des formateurs aux méthodologies de mobilisation des GE. La meilleure option consisterait à engager des ONG spécialisées/chefs de file pour l'établissement d'un ou deux sites dans un district, puis d'utiliser ces sites comme centres de formation et de renforcement des capacités du personnel des sites gérés par les ONG facilitatrices.

17. Bien qu'il soit prévu que les bureaux de site évoluent en fédérations, ils peuvent également rester de simples prestataires de services. Ces fédérations/prestataires de services deviendront financièrement autonomes en se faisant rémunérer par les groupements pour la comptabilité, la vérification des comptes et d'autres services. Ils pourraient accroître leurs recettes en proposant des services de développement des entreprises, en jouant le rôle d'organisation financière et en assumant d'autres fonctions encore. Cependant, les fédérations ne seront constituées qu'à la demande expresse des GE, et il n'est pas exclu que les bureaux de site restent sous la supervision des ONG et proposent des services aux GE contre paiement. Le personnel des sites des ONG formera les membres et les

dirigeantes de tous les groupements aux concepts suivants: entraide, autonomisation, droits, gestion financière, suivi participatif et conduite des groupements. Les fonds prévus à cet effet par le programme diminueront progressivement d'ici l'année 6 tandis que le personnel des sites sera absorbé par les fédérations de GE (ou toute autre organisation de service à but lucratif).

18. À l'échelon le plus local, les GE peuvent former des comités villageois, susceptibles de servir de forums pour la planification, l'allocation des ressources, et les questions de promotion de la femme et de gouvernance, au niveau local. Des grappes d'activité de GE peuvent également être formées en vue de la réalisation d'activités économiques requérant la participation des membres de plus d'un seul GE, par exemple la commercialisation destinée à des centres de collecte du lait.

Services de microfinance

19. Le programme permettra aux membres des GE de bénéficier de services de microfinance, grâce aux activités suivantes: i) génération d'une épargne au sein des GE et prêt de ces fonds aux membres du groupement; ii) liaison de chaque GE à une banque ou toute autre institution financière pour permettre au groupement d'accéder à un crédit plus important; et iii) liaison avec des compagnies d'assurance pour bénéficier de services dans ce domaine. Cette composante se subdivisera en trois sous-composantes: i) appui aux liens entre les GE, les banques et les autres institutions financières; ii) appui aux IMF (pour compléter et garantir le crédit octroyé par les banques); et iii) recherche-action, programmes pilotes et concertation au niveau des politiques pour promouvoir l'innovation. Les liens entre les GE et les banques seront les premiers à être mis en place.

20. La Banque nationale pour l'agriculture et le développement rural (NABARD) et les banques présentes dans la zone du programme, dans les deux États, ont confirmé qu'elles étaient prêtes à consentir des prêts aux GE viables et bien gérés. Le programme proposera également au personnel des bureaux de site, de la MAVIM et des ONG, une formation sur la microfinance, et appuiera toute formation additionnelle requise par les membres des GE, par exemple, les membres chargés de la vérification des comptes. Des fonds seront consacrés à la sensibilisation des membres des GE aux avantages des services d'assurance. Des ressources importantes seront allouées à l'instauration de partenariats avec les banques – réunions, ateliers de formation et visites d'étude pour le personnel des banques, afin de resserrer leurs liens avec le programme.

21. La troisième sous-composante couvre dans les deux États la concertation au niveau des politiques, les programmes pilotes et la recherche-action. Le programme financera des études concernant l'impact sur les femmes très pauvres de certains aspects de la microfinance, par exemple, les produits pilotes tels que les assurances. Les études porteront également sur la performance des groupements formés au titre des différents programmes. La recherche-action impliquera la participation de cinq coopératives agricoles primaires qui feront office de bureaux de site, et portera sur l'évaluation de l'impact des GE en termes d'amélioration de la performance des succursales de banques rurales ayant des taux élevés de non recouvrement des prêts. Les programmes pilotes contribueront à la mise au point de nouveaux produits de microfinance.

22. **Maharashtra.** L'appui prévu au titre de la sous-composante des institutions de microfinance dotera Mahila Swavalamban Nidhi (MSN) des moyens de fonctionner comme une IMF gérée avec professionnalisme, au lieu de n'être qu'une partie de la MAVIM, ce qui nécessitera des honoraires d'avocat, des visites d'étude à des IMF bien établies, la mise en place d'un système d'information de gestion (SIG) et le recours à des services de consultant. Le programme financera également les coûts de démarrage pendant les deux premières années (salaire et matériel), après quoi MSN devrait accéder à l'autonomie financière. MSN fournira des financements relais aux groupements avant que ceux-ci ne puissent accéder au crédit bancaire ou lorsque le crédit n'est pas disponible autrement.

23. Le programme n'appuiera pas le développement des fédérations en tant qu'intermédiaires financiers. Bien que nombre des fédérations établies par la MAVIM consentent du crédit aux GE, le capital dont elles disposent est très limité et il est peu probable qu'elles assument ce rôle avec succès faute de solidité financière et de compétences en matière de gestion. De même, quelques fédérations peuvent être amenées à jouer le rôle d'intermédiaire financier pour des prêts particuliers (concernant le logement, par exemple), mais leur rôle essentiel consistera à offrir des services d'appui aux GE et à promouvoir les moyens de subsistance améliorés.

24. **Madhya Pradesh.** L'appui prévu au titre de la sous-composante des institutions de microfinance permettra l'établissement d'environ huit nouvelles succursales d'IMF, susceptibles de fournir des financements relais aux groupements avant que ceux-ci ne puissent accéder au crédit bancaire ou lorsque le crédit n'est pas disponible autrement. Toutefois, la croissance des IMF ne se fera pas au détriment des liens entre banques et groupements et n'empêchera pas les banques d'accorder directement du crédit aux GE. Le programme financera pendant la première année certains des coûts d'établissement des nouvelles succursales. De plus, pour inciter les IMF à consentir des prêts aux groupements du programme, une somme de 17 USD par groupement sera versée aux IMF si le groupement a bénéficié deux fois de crédits de l'IMF et si le montant du prêt a atteint 687 USD. Les IMF sont en mesure de mobiliser des ressources à cet effet, en recourant aux lignes de crédit et aux fonds d'actions existants déjà dans le pays.

Promotion des moyens de subsistance et développement des entreprises

25. Cette composante sera subdivisée en trois sous-composantes: i) amélioration des compétences professionnelles; ii) développement des entreprises et création de liens avec le marché; et iii) appui à la commercialisation. La première de ces sous-composantes vise à augmenter la rentabilité des moyens de subsistance de tous les membres des GE au niveau local – en faisant fond, essentiellement, sur leurs activités génératrices de revenus habituelles (telles que l'agriculture) et en répondant aux besoins des marchés locaux. Une activité initiale d'information sur les différents moyens de subsistance sera suivie d'une formation en externat de deux ou trois jours sur diverses compétences professionnelles, assurée par: i) le personnel des bureaux de site; et ii) des organisations extérieures telles que des ONG spécialisées et des organisations publiques, par exemple le Centre du Maharashtra pour le développement des entreprises. Les membres des GE en passe de fonder une entreprise auront la possibilité de suivre d'autres formations lors de cours mis sur pied par des organisations extérieures. Pour contribuer à l'identification des possibles moyens de subsistance viables et appropriés, déterminer les besoins en formation puis élaborer les plans de formation, et enfin assurer le suivi après-formation, le programme financera l'appui que fournira une ONG spécialisée effectuant déjà ce type de travail auprès des GE (par exemple Professional Assistance for Development Action [PRADAN] ou la fondation BAIF pour la recherche-développement), ainsi que des interventions de courte durée d'experts des moyens de subsistance.

26. La deuxième sous-composante, développement des entreprises et création de liens avec le marché, vise à encourager un accroissement de la production assorti d'un meilleur ciblage sur les besoins de marchés plus importants et plus éloignés, ce qui favorisera l'investissement et augmentera la valeur ajoutée, améliorant l'emploi et les revenus. L'exécution adoptera une approche par sous-secteur, précédée d'une étude sur l'identification des sous-secteurs qui sera réalisée à l'échelon de l'État par une organisation extérieure qualifiée. Cette étude permettra de repérer les sous-secteurs à fort potentiel au regard des ressources disponibles, de la demande du marché et des capacités potentielles des membres des GE. Elle indiquera également comment développer au mieux les sous-secteurs retenus, ce qui facilitera ensuite la sélection des prestataires de services de développement des entreprises. Ces prestataires seront engagés pour une période de cinq ans afin d'établir six centres.

27. La troisième sous-composante portera sur les autres appuis à la commercialisation. Pendant les trois premières années du programme, un consultant spécialisé en commercialisation sera recruté pour

fournir des conseils sur tous les aspects relatifs aux moyens de subsistance axés sur le marché, y compris le choix des prestataires de services de développement des entreprises et les orientations relatives aux moyens de subsistance et au marché ayant des répercussions sur le programme.

28. Le programme appuiera également l'établissement de sociétés de productrices donnant à ces dernières un poids collectif pour les achats et la commercialisation. Il est prévu que les centres de services de développement des entreprises jouent un rôle important en parrainant et en appuyant les sociétés de productrices. Il s'agira de sociétés par actions pour que les GE puissent en partager la propriété avec des organisations commerciales (telles que de gros acheteurs), une ONG, voire le prestataire de services de développement des entreprises. Une manifestation pourrait être organisée annuellement pour encourager le travail en réseau entre les opérateurs du secteur des deux États concernés, favoriser l'échange des enseignements et offrir une formation plus approfondie sur la gestion de telles opérations.

29. Enfin, le programme disposera d'un fonds dans les deux États pour appuyer les programmes pilotes consacrés aux nouvelles technologies. L'accroissement de la production des membres des GE sera imputable à une augmentation de la demande du marché associée à l'utilisation de technologies améliorées. Celles-ci peuvent contribuer à réduire les coûts de production et à améliorer la qualité et le type des produits. Il convient d'accorder une grande attention à la sélection des partenaires qui participeront à ce processus (par exemple, la Commission pour le *khadi* et les industries villageoises, la fondation BAIF pour la recherche-développement, la fondation nationale pour l'innovation et International Development Enterprises, Inde).

30. Dans le cadre du projet de promotion et d'autonomisation des femmes rurales au Madhya Pradesh, la MVVN a déjà aidé des GE féminins à reprendre des collectivités locales le contrôle de la gestion de 19 marchés locaux, ce qui a eu des effets extrêmement bénéfiques sur la situation sociale des membres des GE étant donné que les marchés représentent une institution communautaire importante. Le programme Tejaswini visera à promouvoir une gestion similaire des marchés par le biais des GE.

Autonomisation des femmes et équité sociale

31. Cette composante a pour objectif d'étayer les processus d'autonomisation, en renforçant les capacités des femmes moyennant une formation et un appui axés sur la demande, en sensibilisant les hommes et les institutions sociales afin de faire tomber les résistances à la mutation des rôles des femmes, et en tirant parti des avantages liés aux législations et aux programmes progressivement mis en œuvre par les gouvernements des États. Il y aura trois sous-composantes: i) intégration des questions de parité; ii) création d'un environnement propice; et iii) renforcement des capacités des femmes. La première sous-composante visera à garantir la prise en compte des questions de parité dans le cadre de toutes les composantes, le personnel ayant été sensibilisé aux questions de parité entre les sexes, les castes et les classes.

32. Au titre de la deuxième sous-composante, on créera un environnement propice pour les femmes, en sensibilisant les hommes, outre les collectivités locales et les autres institutions, afin d'enclencher une évolution des rôles des hommes et des femmes. Un certain nombre de dirigeantes de GE suivront une formation d'assistant d'avocat pour être en mesure de faire face aux crises, telles que le mariage des enfants et les violences, et de résister aux demandes de dot. Le programme contribuera également à un investissement de 229 USD par village (dont 50% à la charge du village) pour de petits aménagements des infrastructures villageoises qui réduiront le temps consacré par les femmes aux diverses corvées, par exemple des poulies pour les puits ouverts, des bosquets pour le bois de chauffage et des fourneaux sans fumée.

33. La troisième sous-composante renforcera les capacités des femmes grâce à une formation et un appui axés sur la demande dans les domaines suivants: i) alphabétisation fonctionnelle; ii) incitation des collectivités locales à accroître la participation des femmes; iii) santé (VIH/sida y compris), hygiène et éducation des enfants; et iv) initiation à la vie familiale pour les adolescentes et les adolescents. En ce qui concerne la formation et l'appui destinés aux membres des GE, on s'efforcera dans la mesure du possible de rattacher les GE aux programmes publics qui proposent déjà ce type de services – notamment en matière d'alphabétisation fonctionnelle.

Gestion du programme et appui institutionnel

34. **Maharashtra.** La structure organisationnelle actuelle de la MAVIM au niveau de l'État sera renforcée par le recrutement d'un conseiller principal, jouissant d'une grande expérience en matière d'exécution de grands programmes consacrés aux moyens de subsistance. Cette personne sera formée pour devenir le directeur exécutif de la MAVIM. De plus, un gestionnaire général, deux autres administrateurs et trois chargés du développement seront recrutés. Les postes au niveau du district seront limités étant donné que nombre de fonctions seront transférées aux bureaux de site. Un coordinateur de district expérimenté sera nommé coordinateur régional pour couvrir trois à quatre districts. Pendant la troisième année d'exécution, des consultants en gestion seront engagés par le programme pour aider la MAVIM à élaborer la future stratégie de l'organisation, en tenant compte des flux de recettes émergents, de la mobilisation réduite des GE pendant les années à venir et de la nécessité d'équilibrer les dépenses et les recettes disponibles. La gestion des bureaux de site sera assurée à la fois par la MAVIM et les ONG facilitatrices engagées sous contrat. On sous-traitera à des ONG spécialisées ou chefs de file l'appui au processus de mobilisation des GE, à la promotion des moyens de subsistance et à la formation aux compétences professionnelles, à l'intégration des questions de parité et à l'éducation en matière de santé.

35. Le programme établira une unité chargée du suivi et évaluation (S&E)/SIG au sein de la MAVIM, et fournira un appui additionnel en vue d'améliorer le SIG. Certaines enquêtes relatives au suivi et à l'impact seront confiées sous contrat à des organisations extérieures.

36. **Madhya Pradesh.** Le programme établira au sein de la MVVN, à Bhopal, une unité de gestion du programme (UGP) au niveau de l'État, avec un directeur de programme, un gestionnaire financier et deux cadres. Il y aura également dans chaque district de la zone du programme une UGP au niveau du district, composée d'un directeur de programme, d'un responsable des finances et de leurs assistants. Le directeur du programme dépendra du directeur général de la MVVN. Les activités de terrain seront exécutées par les ONG qui établiront des bureaux de site pour appuyer les GE.

37. Pendant la deuxième année de son exécution, le programme fera appel à des consultants en gestion, pour la MVVN, afin d'évaluer: i) les flux émergents de recettes et de dépenses de la MVVN; ii) la nécessité et la faisabilité de créer de nouveaux flux de recettes compte tenu du fait que la MVVN est la propriété des pouvoirs publics; et iii) la nécessité d'une présence sur le terrain et, le cas échéant, son importance. À l'issue de cette analyse, une stratégie sera élaborée pour atteindre les objectifs, et un plan opérationnel sera proposé pour le développement institutionnel de la MVVN.

38. Une unité de S&E sera établie au sein de l'UGP à l'échelon de l'État, dotée d'un responsable du S&E et du SIG, et d'un chargé du SIG. Ils seront appuyés dans le domaine du S&E par deux assistants au niveau de l'État et un assistant dans chaque UGP au niveau du district. Tous les assistants chargés du S&E au niveau du district dépendront directement du responsable du S&E et du SIG, pour garantir l'indépendance de cette cellule.

39. Le programme financera le personnel additionnel, le matériel et les frais de fonctionnement imputables à l'exécution du programme aux niveaux de l'État et du district. On veillera à ce que les coûts correspondant à la contribution du FIDA aux salaires soient assumés par la MVVN avant la

clôture du programme. Il est envisagé que le gouvernement du Madhya Pradesh accepte qu'une partie de la contribution du FIDA (572 738 USD) soit allouée à la MVVN. Ce qui permettrait à cette dernière de disposer des ressources nécessaires pour financer à la fois le personnel ne participant pas au programme et, progressivement, le personnel du programme. Ces revenus permettront également à la MVVN de poursuivre ses opérations après la clôture du programme.

D. Coûts et financement

40. Le total des investissements et des coûts de fonctionnement marginaux du programme, provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers y compris, a été estimé à 208,7 millions de USD. La partie en devises est évaluée à 1,6 million de USD, soit moins de 1% du total des coûts du programme. Au Maharashtra, pour la MAVIM, les coûts de base de l'ensemble du programme pendant les huit prochaines années sont estimés à 158,3 millions de USD. Au Madhya Pradesh, les coûts de base sont estimés à 34,3 millions de USD. De plus, une somme de 1,6 million de USD environ est prévue au titre des provisions pour aléas.

41. Le financement du programme proviendra de plusieurs sources. Les activités principales seront financées par les États du Maharashtra et du Madhya Pradesh qui puiseront dans leurs propres recettes et utiliseront les fonds du prêt du FIDA que le gouvernement de l'Inde leur rétrocèdera. De plus, comme il en a été question précédemment, les prêts marginaux destinés au développement des entreprises seront pris en charge par les banques participantes. Le prêt du FIDA financera la majorité des coûts d'investissement ainsi que les coûts de fonctionnement marginaux selon un barème dégressif de 100% pendant les six premières années, puis 50% la septième année et 0% la huitième. En outre, le FIDA financera 50% des fonds de développement villageois, l'autre moitié étant une contribution des communautés elles-mêmes. Les membres des GE prendront à leur charge les coûts de fonctionnement des bureaux de site (au titre de la composante de renforcement des institutions de la base) pendant les trois dernières années du programme. Les gouvernements de l'État financeront les coûts de fonctionnement existants et les salaires du personnel, le solde des coûts marginaux et toutes les taxes. Enfin, un certain nombre d'activités spécifiques seront financées par d'autres banques et organisations.

42. Le prêt du FIDA destiné au financement du programme se chiffrera à 39,5 millions de USD, dont 26,5 millions de USD alloués au programme de la MAVIM au Maharashtra, et 13,0 millions de USD à l'exécution du programme au Madhya Pradesh. Les bénéficiaires contribueront à hauteur de 13,9 millions de USD, en prenant à leur charge les frais des centres de site et en contribuant aux activités de développement villageois. Une contribution d'un montant de 1,5 million de USD environ est escomptée de la part de la NABARD pour couvrir une partie des coûts de la formation sur les moyens de subsistance agricoles. Le gouvernement de l'Inde ouvrira pour chaque État un compte spécial à New Delhi pour recevoir les fonds du FIDA. Le prêt transitera par le gouvernement de l'Inde comme un prêt consenti aux gouvernements des États aux mêmes conditions.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROGRAMME^a
(en millions de USD)

Composantes	Monnaie Locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
A. Maharashtra					
1. Renforcement des institutions de la base	21,0	0,7	21,7	3	11
2. Services de microfinance	116,9	-	116,9	-	61
3. Promotion des moyens de subsistance et développement des entreprises	7,5	-	7,5	-	4
4. Autonomisation des femmes et équité sociale	2,7	-	2,7	-	1
5. Gestion du programme et appui institutionnel	9,1	0,5	9,6	6	5
Sous-total Maharashtra	157,1	1,3	158,3	1	82
B. Madhya Pradesh					
1. Renforcement des institutions de la base	6,5	-	6,6	1	3
2. Services de microfinance	20,0	-	20,0	-	10
3. Promotion des moyens de subsistance et développement des entreprises	4,0	-	4,0	-	2
4. Autonomisation des femmes et équité sociale	1,4	-	1,4	-	1
5. Gestion du programme et appui institutionnel	2,2	0,1	2,3	6	1
Sous-total Madhya Pradesh	34,1	0,2	34,3	1	18
Total des coûts de base	191,1	1,5	192,6	1	100
Provisions pour aléas d'exécution	8,4	0,1	8,5	1	4
Provisions pour aléas financiers	7,5	0,1	7,6	1	4
Total des coûts du programme	207,1	1,6	208,7	1	108

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en millions de USD)

Composantes	FIDA		Département de la santé du Maharashtra		Autres organisations internationales		Banques		NABARD		Gouvernements des États		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxe)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Maharashtra																			
1. Renforcement des institutions de la base	15,17	59	-	-	-	-	-	-	-	-	0,62	2	9,99	39	25,78	12	0,8	24,4	0,6
2. Services de microfinance	1,18	1	-	-	-	-	121,53	99	-	-	0,12	0	-	-	122,83	59	0,0	122,7	0,1
3. Promotion des moyens de subsistance et développement des entreprises	6,90	77	-	-	-	-	-	-	1,19	13	0,82	9	-	-	8,91	4	0,0	8,1	0,8
4. Autonomisation des femmes et équité sociale	1,55	54	0,16	6	0,23	8	-	-	-	-	0,10	3	0,80	28	2,84	1	0,0	2,7	0,1
5. Gestion du programme et appui institutionnel	1,64	15	-	-	-	-	-	-	-	-	9,66	88	-	-	11,31	5	0,6	10,3	0,4
Sous-total Maharashtra	26,45	15	0,16	0	0,23	0	121,53	71	1,19	1	11,32	7	10,79	6	171,66	82	1,4	168,2	2,0
B. Madhya Pradesh																			
1. Renforcement des institutions de la base	4,86	62	-	-	-	-	-	-	-	-	0,04	1	2,96	38	7,87	4	0,1	7,8	0,0
2. Services de microfinance	3,99	85	-	-	-	-	-	-	0,29	6	0,43	9	-	-	4,71	2	0,0	4,3	0,4
3. Promotion des moyens de subsistance et développement des entreprises	0,79	4	-	-	-	-	19,30	96	-	-	0,05	0	-	-	20,14	10	0,0	20,1	0,0
4. Autonomisation des femmes et équité sociale	1,22	78	-	-	0,04	3	-	-	-	-	0,11	6	0,19	12	1,57	1	0/0	1,5	0,1
5. Gestion du programme et appui institutionnel	2,13	78	-	-	-	-	-	-	-	-	0,61	22	-	-	2,74	1	0,2	2,5	0,1
Sous-total Madhya Pradesh	13,00	35	-	-	0,04	0	19,30	52	0,29	1	1,24	3	3,16	9	37,02	18	0,2	36,1	0,7
Total des coûts du programme	39,45	19	0,16	0	0,27	0	140,82	67	1,49	1	12,56	6	13,94	7	208,69	100	1,6	204,3	2,8

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

Passation des marchés

43. Les passations de marchés relatives à tous les biens et services financés par le prêt du FIDA se conformeront aux dispositions des directives du FIDA en la matière. Les dispositions appliquées actuellement aux passations de marchés par les gouvernements du Maharashtra et du Madhya Pradesh répondent aux exigences du FIDA. L'équipement et le matériel seront achetés selon des procédures d'appel à la concurrence nationale ou de consultation de fournisseurs à l'échelle locale, selon les pratiques en vigueur pour les fonds publics des États. Les achats directs seront autorisés pour les biens et services d'un montant inférieur à 10 000 USD, à des conditions agréées par le FIDA. Les procédures de consultation de fournisseurs à l'échelle locale seront appliquées pour les achats d'un montant compris entre 10 000 USD et 25 000 USD. On recourra aux procédures d'appel d'offres local pour l'acquisition des biens et services d'un montant supérieur à 25 000 USD.

Décaissements

44. Les fonds destinés à l'exécution du programme seront transférés à la MAVIM et à la MVVN à partir du Département de la femme et de l'enfant (DWCD) de chaque État, conformément à leurs plans de travail et budgets annuels. Les DWCD feront office de plaques tournantes, en incorporant dans leur budget, d'une part, les exigences budgétaires de la MAVIM et de la MVVN au titre de l'exécution du programme et, de l'autre, les contributions tant du FIDA que des gouvernements des États. La MAVIM et la MVVN signeront avec le DWCD de l'État concerné des mémorandums d'accord stipulant les procédures de déblocage des fonds ainsi que les obligations en matière de comptabilité, vérification des comptes et transmission de rapports, conformes aux conditions convenant au FIDA. Les DWCD verseront les fonds chaque trimestre directement sur les comptes bancaires de la MAVIM et de la MVVN pour les activités de programme ordinaires. La MAVIM et la MVVN verseront les fonds chaque trimestre à leurs bureaux de districts, conformément au plan de travail et budget. La MAVIM et la MVVN prépareront les demandes de remboursement qui seront soumises au FIDA ou à l'institution coopérante par l'entremise des deux DWCD et du Département des affaires économiques. Des retraits ne dépassant pas l'équivalent de 450 000 DTS peuvent être effectués sur le compte du prêt au titre des dépenses d'équipement, des ONG et prestataires de services, des activités de formation, des services de consultants, des études et des frais de fonctionnement additionnels encourus entre le 15 septembre 2005 et la date d'entrée en vigueur du prêt.

Comptabilité et vérification des comptes

45. Les comptes du programme seront vérifiés une fois par an par des cabinets réputés de commissaires aux comptes indépendants, agréés par les gouvernements du Maharashtra et du Madhya Pradesh. Des copies certifiées des rapports de vérification des comptes et des relevés financiers, y compris un avis séparé sur les relevés des dépenses et une lettre de gestion sur l'adéquation des systèmes de comptabilité et de contrôle interne, seront soumises au FIDA dans un délai maximum de six mois après la fin de la période concernée. Dans ces relevés, les dépenses effectuées au titre du programme seront séparées des comptes d'ensemble. La vérification des comptes concernant les fonds publics des États du Maharashtra et du Madhya Pradesh sera du ressort du contrôleur financier et commissaire aux comptes général, conformément aux dispositions en vigueur du gouvernement de l'Inde, même si elle a déjà été effectuée par les commissaires aux comptes indépendants. Outre la vérification externe des comptes, le programme établira des mécanismes de vérification interne des comptes pour contrôler régulièrement l'utilisation des fonds et le respect des procédures établies. Une allocation est prévue pour le recrutement de quatre vérificateurs internes des comptes au niveau du siège de la MAVIM.

F. Organisation et gestion

Gestion du programme

46. Dans les deux États, le DWCD sera pour le programme la plaque tournante au niveau de l'État. Au Maharashtra, la MAVIM sera l'organisation chargée de l'exécution et, au Madhya Pradesh, la MVVN exécutera le programme. Au Maharashtra, le siège de la MAVIM coordonnera toutes les activités du programme, y compris celles qui contribueront au démarrage du programme, assurera les transferts de fonds et la gestion financière, et appuiera le suivi et l'évaluation. Au Madhya Pradesh, la MVVN établira des UGP aux niveaux de l'État et du district pour réaliser ces activités de programme. Dans les deux États, l'exécution des activités principales du programme incombera aux bureaux de la MAVIM/unités de gestion du programme au niveau du district et aux bureaux de site.

47. Au Maharashtra, l'appui dont bénéficieront les GE par l'intermédiaire des bureaux de site, sera assuré à la fois par la MAVIM et les ONG facilitatrices sélectionnées. Dans les zones comptant un grand nombre de GE préexistantes, la MAVIM lancera le processus d'établissement des bureaux de site. Dans les zones comptant un grand nombre de GE mobilisés par les ONG, il incombera aux ONG facilitatrices d'établir les bureaux de site. Au Madhya Pradesh, tous les bureaux de site seront établis par les ONG facilitatrices. Dans les deux États, on sous-traitera à des ONG spécialisées/chefs de file l'appui au renforcement des institutions de la base. Le programme engagera également des ONG et prestataires de services spécialisés pour réaliser diverses activités dans les domaines suivants: parité, microfinance et moyens de subsistance.

48. Au Maharashtra, un mécanisme de coordination à trois niveaux est prévu à l'échelon de l'État. Premièrement, on trouvera le Conseil d'administration de la MAVIM, qui est composé de représentants des ministères techniques du gouvernement et de membres indépendants des pouvoirs publics. Il se réunit régulièrement et tient lieu de forum de coordination pour les départements ministériels. Deuxièmement, la création d'un comité consultatif du programme est prévue au niveau de l'État, étant donné que les ONG et les institutions financières ne sont pas représentées au Conseil d'administration de la MAVIM. Ce comité consultatif se composera de représentants des réseaux d'ONG contribuant à l'exécution du programme, des ONG spécialisées/chefs de file, de la NABARD, de la Banque de l'Inde pour le développement de la petite industrie et de certaines des grandes banques privées participant au programme. Le comité sera présidé par le directeur général de la MAVIM tandis que le conseiller principal/directeur exécutif en sera le Secrétaire. Troisièmement, le programme établira un "comité autonome" présidé par le Secrétaire principal (gouvernement du Maharashtra). Les Secrétaires principaux ou Secrétaires des départements ministériels des finances, du développement rural, des recettes, de l'agriculture, de la femme et de l'enfant, de la justice et du développement tribal, siègeront à ce comité.

49. Au Madhya Pradesh, le mécanisme de coordination proposé à l'échelon de l'État compte quatre niveaux. Premièrement, on trouvera le Conseil d'administration de la MVVN, qui est composé de représentants des ministères techniques du gouvernement et de membres indépendants des pouvoirs publics. Il se réunit régulièrement et tient lieu de forum de coordination pour les départements ministériels. Deuxièmement, la création d'un comité consultatif du programme est prévue au niveau de l'État, étant donné que les ONG et les institutions financières ne sont pas représentées au Conseil d'administration de la MVVN. Ce comité consultatif se composera de représentants des ONG spécialisées/chefs de file, de la NABARD, de la Banque de l'Inde pour le développement de la petite industrie et de certaines des grandes banques privées participant au programme. Le comité sera présidé par le directeur général de la MVVN tandis que le directeur du programme en sera le Secrétaire. Troisièmement, le programme établira au sein du DWCD une unité de liaison du programme, qui sera chargée de coordonner les activités entre l'UGP au niveau de l'État, la MVVN et le DWCD. Elle concourra au transfert des fonds inscrits au budget du DWCD pour financer les activités du programme. Quatrièmement, le programme établira un comité autonome présidé par le

Secrétaire principal (gouvernement du Madhya Pradesh). Ce comité chargé de superviser l'exécution du programme se réunira tous les six mois. Il appuiera également le processus d'approbation du budget et d'intégration du budget de la MVVN/unité de gestion du programme au niveau de l'État, dans le budget annuel du gouvernement du Madhya Pradesh.

G. Justification économique

50. L'analyse économique indique que ce programme générera suffisamment de bénéfices au titre des investissements dans les activités génératrices de revenus, pour justifier les investissements dans le renforcement des capacités, le renforcement institutionnel, l'autonomisation et le développement des entreprises. L'analyse fait également valoir, en se basant sur l'expérience, que l'on peut escompter d'importants bénéfices économiques, très supérieurs aux coûts d'opportunité des fonds. Bien qu'il existe des risques de sous-participation et de sous-utilisation des fonds, il est hautement improbable que celles-ci atteignent des niveaux susceptibles de remettre en cause la viabilité du programme. L'analyse indique également que le programme, tel qu'il est conçu, devrait contribuer notablement à la réduction de la pauvreté chez tous les participants. Outre des avantages quantifiables, les bénéfices financiers résultant de l'autonomisation ont un impact significatif sur la situation de pauvreté des bénéficiaires.

H. Risques

51. Le programme doit faire front à plusieurs risques. Bien que la conception du programme comporte des dispositions visant à les minimiser, les plus déterminants méritent d'être signalés. Il existe de fortes barrières sociales et culturelles à l'autonomisation des femmes – objectif global du programme. Bon nombre de pauvres vivant dans des districts éloignés et reculés des deux États n'ont pas le dynamisme nécessaire pour prendre des risques et investir les prêts dans des entreprises productives. Dans les deux États, il est important que l'appui en faveur du développement des GE, comme moyens de mobilisation sociale, ne se relâche pas. Au Madhya Pradesh, se pose en outre la question du programme de district en faveur des initiatives contre la pauvreté, qui attribue des dons pour les activités liées aux moyens de subsistance. Ce programme de district, qui couvre aujourd'hui 2 907 villages dans 14 districts du Madhya Pradesh, pourrait être étendu. Il a été démontré que la formation ou le fonctionnement de GE dans ces villages étaient difficiles parce que les dons sont, bien évidemment, préférés aux prêts. Les fonds destinés aux investissements dans l'amélioration des moyens de subsistance proviendront principalement des banques, dont la participation active revêt donc une importance essentielle pour le succès du programme proposé.

52. La mise en place de moyens de subsistance améliorés requiert des conditions du marché et des termes de l'échange acceptables pour l'économie rurale. Dans une grande partie de la zone du programme, l'économie est embryonnaire. En effet, le Madhya Pradesh est l'un des États les plus pauvres du pays tandis que le Maharashtra se caractérise par le large fossé qui sépare les villes en pleine expansion des districts ruraux pauvres. La demande de produits de base fournis par les villageois est faible. Dans ce contexte, le risque est que les membres des GE ne souhaitent pas investir les prêts dans des activités génératrices de revenus améliorées.

53. La pérennité des GE passe par un appui externe permanent de la part des fédérations ou des autres organisations faîtières de grappes de GE. Le risque est que ces organisations ne parviennent pas à obtenir des GE membres les financements dont elles ont besoin. C'est pourquoi, la création de ces organisations en tant qu'organisations populaires financièrement autonomes représentera un défi majeur pour les responsables du programme. En outre, le programme devra engager sous contrat des ONG et d'autres prestataires de services qui devront avoir les capacités requises, en particulier au Madhya Pradesh.

54. La responsabilité de la gestion globale du programme incombera à la MAVIM et à la MVVN. La MAVIM est dotée d'un personnel nombreux et elle dispose de bureaux dans tous les districts. Pour la MAVIM, le défi consiste à étendre la portée de ses opérations tout en améliorant la qualité des GE et des fédérations. La MVVN est une organisation beaucoup plus modeste, comptant 15 employés et ne disposant pas de bureau de terrain ou de district. Le programme fournira des ressources pour recruter les ONG qui seront chargées de former et d'appuyer les GE, et pour mettre en place des unités de gestion du programme de la MVVN aux niveaux de l'État et des districts. Le risque au Madhya Pradesh est que le DWCD, organisme de tutelle de la MVVN, estime nécessaire de participer à l'exécution du programme par l'intermédiaire de ses propres bureaux de district et de son personnel de terrain.

I. Impact sur l'environnement

55. Le programme appuiera principalement des micro-initiatives ou des petites initiatives conduites par des femmes pauvres dans leur village. Ces initiatives seront localisées, exigeantes en main-d'œuvre et elles porteront sur des activités agricoles et non agricoles. En raison de la faible envergure des activités, les investissements ne devraient pas avoir d'impact sur l'environnement. Au total, plus d'un million de femmes réaliseront de petites activités économiques dont la portée restera modeste par rapport aux autres secteurs économiques des États, et il est probable qu'elles n'auront aucune incidence notable sur l'environnement. Il est prévu qu'un petit nombre d'activités concernent la culture biologique, contribuant à réduire les niveaux de pollution actuels. Compte tenu de tous ces facteurs, le programme a été classé en catégorie B.

J. Aspects novateurs

56. Les axes privilégiés du programme, à savoir, la microfinance, les services d'appui et les services de développement des entreprises, et enfin la création de liens avec le marché, reflètent son caractère novateur.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

57. Un accord de prêt entre la République de l'Inde et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

58. La République de l'Inde est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

59. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

60. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de l'Inde un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt-sept millions sept cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (27 750 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2045 ou avant cette date, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Ce prêt sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES
INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations de prêt conclues le 8 décembre 2005)

1. Le programme est mis en œuvre par l'État de Maharashtra (le "Maharashtra") par l'entremise de la MAVIM en vertu d'un accord distinct conclu à la même date entre le FIDA et cet État (l'"accord du programme MAVIM"); et par l'État de Madhya Pradesh (le "Madhya Pradesh"), par l'entremise de la Société de promotion et de financement de la femme du Madhya Pradesh (MVVN), en vertu d'un accord distinct conclu à la même date entre le FIDA et cet État (l'"accord du programme MVVN"); ces deux États sont ceux ci-après désignés "les États".
2. **Compte du programme.** La MAVIM et la MVVN ouvrent et tiennent ensuite chacune dans une banque commerciale agréée par le FIDA un compte libellé en monnaie locale pour les opérations du programme (le "compte du programme") dans leur État respectif. Les comptes du programme sont protégés contre toute compensation, saisie ou saisie-arrêt selon des modalités proposées par les États et acceptées par le FIDA. Les personnes dûment habilités par la MAVIM et la MVVN conformément à leurs procédures internes respectives utilisent les comptes du programme.
3. **Fonds de contrepartie.** Le Gouvernement de la République de l'Inde (le "Gouvernement") veille à ce que les États mettent à la disposition de la MAVIM et de la MVVN, pendant la période d'exécution du programme, les fonds de contrepartie prélevés sur leurs propres ressources respectives et prévus par les plans de travail et budgets annuels de chaque exercice du programme, conformément à l'accord subsidiaire, à l'accord de programme et à l'accord de prêt respectifs.
4. **Acheminement des ressources du programme.** Chaque État transfère, par l'entremise du DWCD, les fonds disponibles et autres ressources prévues par les plans de travail et budgets annuels vers la MAVIM et la MVVN, respectivement, conformément à l'accord subsidiaire respectif de mise en œuvre du programme. Pour leur part, la MAVIM et la MVVN transfèrent les fonds disponibles et autres ressources vers certaines activités prévues par les plans de travail et budgets annuels des bureaux de district respectifs.
5. **Pratiques phytosanitaires.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, les parties au programme prennent, dans le cadre de ce dernier, les mesures nécessaires en matière de gestion des pesticides. À cet effet, le Gouvernement veille, par l'entremise des États, à ce que les pesticides fournis dans le cadre du programme ne comprennent aucun pesticide interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ses avenants, ou visé aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la *Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997* de l'Organisation mondiale de la santé et ses avenants.
6. Suivi
 - a) Le suivi-évaluation (S&E) fait partie intégrante de l'exécution du programme. Il est créé, au sein de la MAVIM et de l'UGP de la MVVN à l'échelon de l'État, une unité de S&E dotée d'un responsable du S&E et du SIG et d'un chargé du SIG. Chaque district compte un assistant chargé du S&E. L'assistant chargé du S&E et du SIG rend compte professionnellement au responsable du S&E et du SIG, mais relève administrativement du coordinateur de district.

- b) Les activités sont les suivantes: établissement de rapports, toutes les parties au programme rendant compte chaque mois des activités entreprises, et les informations étant stockées dans le SIG du programme; suivi de la situation, le responsable du S&E consultant régulièrement un échantillon des groupes bénéficiaires pour obtenir un retour d'information des communautés participantes sur les produits du programme, données qui sont ensuite stockées dans le SIG; suivi des résultats, la MAVIM et l'UGP de la MVVN à l'échelon de l'État rassemblant des informations sur les indicateurs du cadre logique au moyen de profils de bénéficiaires de référence et de sondages; et suivi de l'impact, des informations étant rassemblées sur les indicateurs d'objectifs du programme, y compris ceux exigés par le système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI). Le Gouvernement veille à ce que le système de suivi du programme intègre les indicateurs SYGRI requis par le FIDA.

7. **Égalité entre les sexes.** Par sa méthode de ciblage, le programme veille à ce que les femmes bénéficient équitablement de ses activités. Chaque partie au programme veille à ce que les femmes participent aux activités et y soient représentées.

8. **Établissement de rapports.** Chaque partie au programme établit et soumet, chaque trimestre, à la MAVIM et à l'UGP de la MVVN à l'échelon de l'État, un rapport sur les résultats physiques et financiers conforme aux modèles élaborés et communiqués par l'UGP de district à toutes les parties au programme. Ces rapports décrivent entre autres les résultats financiers obtenus par chacune de ces parties par rapport au programme de travail et budget annuel de la période correspondante. Chaque partie au programme soumet son rapport trimestriel à l'UGP de district au plus tard deux mois après la fin de chaque trimestre de la période d'exécution du programme. La MAVIM et l'UGP de la MVVN à l'échelon de l'État fondent leurs rapports semestriels et annuels au FIDA sur ces rapports trimestriels.

9. **Passation des marchés.** La MAVIM et l'UGP de la MVVN à l'échelon de l'État établissent une liste restreinte d'ONG intéressées et réputées possédant une solide expérience pour ce qui est de promouvoir des GE durables et leurs organisations faitières. Chaque ONG établit et soumet une proposition technique. Ces propositions sont évaluées dans l'optique d'accords de partenariat qui seront conclus une fois obtenue l'approbation de l'institution coopérante et du FIDA. De même, la sélection des prestataires de services institutionnels dans les domaines des moyens de subsistance, du renforcement des institutions locales, de la microfinance et du S&E s'effectue par voie d'affichage sur les sites web de la MAVIM et/ou de la MVVN et de l'État concerné, dans un journal national et un journal régional sollicitant des manifestations d'intérêt étayées par des rapports annuels, des synthèses d'activité et des états financiers. Suite à l'analyse de ces manifestations d'intérêt, il est établi une liste restreinte. Les prestataires présélectionnés soumettent des propositions techniques et financières. Suite à l'évaluation de ces propositions, des accords de partenariat sont signés une fois obtenue l'approbation de l'institution coopérante et du FIDA. Pour les consultants individuels, la MAVIM établit initialement une liste de consultants agréés par elle, par l'institution coopérante et par le FIDA.

10. **Suspension.** Outre les événements visés à l'article 12.01 des Conditions générales, le FIDA:

- a) peut suspendre, en totalité ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte du prêt en cas de réalisation de l'un des événements énoncés dans le présent document ou décrits ci-après:
- i) Le manuel d'exécution du programme, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une révocation, d'un amendement ou autre modification sans l'agrément préalable du FIDA, et le FIDA a constaté que cette dérogation, suspension, révocation, amendement ou autre modification a eu, ou risque d'avoir, des conséquences matérielles défavorables sur le programme.

- ii) Une autorité compétente a pris des mesures visant la dissolution de la MAVIM ou de la MVVN, ou la suspension de leurs opérations, ou il a été engagé une action ou une procédure visant la distribution de tout actif de la MAVIM ou de la MVVN à leurs créanciers respectifs, et il n'est proposé par les États aucune solution de rechange satisfaisant le FIDA.
 - iii) Les États et/ou les organismes d'exécution n'ont pas respecté l'une quelconque des obligations qu'ils avaient contractées en vertu des accords de programme ou des accords subsidiaires.
 - iv) La MAVIM et/ou la MVVN ont amendé ou abrogé l'une quelconque des dispositions de leurs statuts, à l'exception des amendements exigés et approuvés par le FIDA, sans l'assentiment préalable de celui-ci, lesdits amendements ou abrogations risquant, selon le FIDA, de compromettre l'aptitude de la MAVIM et/ou de la MVVN à exécuter le programme conformément aux dispositions de l'Accord de prêt.
 - v) Les recommandations et le plan d'action résultant de l'examen à mi-parcours n'ont pas été appliqués à la satisfaction du FIDA dans le délai spécifié à cet effet.
 - vi) L'un quelconque des accords subsidiaires ou l'une quelconque de leurs dispositions n'a pas été respecté ou a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou de toute autre modification sans l'agrément préalable du FIDA, ce dernier estimant que cette dérogation, suspension, abrogation, amendement ou autre modification a eu ou est susceptible d'avoir un effet préjudiciable sensible sur une partie quelconque du programme.
 - vii) Le FIDA a constaté que les avantages matériels du programme ne profitent pas suffisamment au groupe cible ou qu'ils échoient à des personnes étrangères à ce groupe, au détriment de ses membres.
 - viii) La législation nationale a été révoquée, invalidée, suspendue, amendée ou autrement modifiée d'une manière qui risque de compromettre l'application de l'une quelconque des dispositions de l'Accord de prêt.
 - ix) Les marchés n'ont pas été passés en conformité avec les dispositions de l'Accord de prêt.
- b) suspendra, en totalité ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte du prêt si le rapport d'audit demandé dans l'Accord de prêt n'a pas été dûment établi dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice comptable précisée dans cet accord.

11. **Conditions préalables aux retraits.** Les conditions préalables au décaissement sont les suivantes:

- a) Programme global:
 - i) la MAVIM et la MVVN ont chacune nommé un directeur financier du programme dans leur État respectif;

- ii) la MAVIM et la MVVN ont chacune créé, à l'échelon de l'État, un comité consultatif du programme réunissant des représentants d'ONG et d'institutions financières de leur État respectif;
- iii) le manuel d'exécution du programme a été approuvé par le FIDA dans sa version provisoire, et un exemplaire du manuel tel qu'adopté par le Conseil d'administration de la MAVIM et de la MVVN, respectant quant au fond la présentation approuvée et certifié conforme par un agent compétent de ces entités, a été remis au FIDA; et
- iv) le Gouvernement a confirmé sa contribution de contrepartie, y compris celle devant couvrir les taxes et la contribution correspondant à chaque année budgétaire du programme, et cette contribution a été incluse dans le budget du Gouvernement pour ladite année budgétaire.

b) Maharashtra:

La MAVIM a recruté un conseiller en ressources humaines chargé de rédiger des descriptions de postes et de remanier les systèmes et procédures de travail.

12. **Conditions d'entrée en vigueur.** Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt:

- a) le conseiller principal de la MAVIM et le directeur du programme de la MVVN ont été nommés;
- b) les UGP de la MVVN aux niveaux de l'État et des districts ont été dûment créées;
- c) le Gouvernement a dûment ouvert les comptes spéciaux;
- d) la MAVIM et la MVVN ont dûment ouvert le compte de programme respectif;
- e) l'Accord de prêt a été dûment signé; sa ratification et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées par toutes les instances administratives et gouvernementales requises;
- f) les accords de programme ont été dûment signés, et un avis juridique favorable concernant la nature juridiquement contraignante de ces accords pour les États a été émis par les conseillers juridiques compétents de chaque État et remis au FIDA; leur ratification et leur exécution par les États ont été dûment autorisées par toutes les instances administratives et gouvernementales requises;
- g) un exemplaire des mémorandums d'accord MVVN/DWCD et MAVIM/DWCD a été remis au FIDA; la signature et l'exécution de ces mémorandums par les États et, respectivement, par la MAVIM et la MVVN ont été dûment autorisées ou ratifiées par toutes les instances administratives, privées et/ou gouvernementales requises; toutes les conditions préalables à leur entrée en vigueur (autres que l'entrée en vigueur des documents de prêt) ont été remplies; et il a été émis, par un conseiller juridique compétent de l'État respectif, et remis au FIDA, un avis juridique favorable attestant: i) que le mémorandum d'accord est juridiquement contraignant pour l'État et, respectivement, la MAVIM et la MVVN; et ii) que la MAVIM et la MVVN sont dûment constituées, ont une existence réelle, sont en règle au regard des lois des États respectifs et sont juridiquement habilitées à mener les activités qu'elles mettent en œuvre;

- h) un avis juridique favorable délivré par le solliciteur général du Gouvernement et acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA a été remis à ce dernier par le Gouvernement.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

Land area (km² thousand) 2003 1/	2 973	GNI per capita (USD) 2003 1/	540
Total population (million) 2003 1/	1 064	GDP per capita growth (annual %) 2003 1/	7.1
Population density (people per km²) 2003 1/	358	Inflation, consumer prices (annual %) 2003 1/	4
Local currency	Indian Rupee (INR)	Exchange rate: USD 1 =	INR 43.65
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1997-2003 1/	1.6	GDP (USD million) 2003 1/	600 637
Crude birth rate (per thousand people) 2003 1/	24	Average annual rate of growth of GDP 2/ 1983-1993	5.4
Crude death rate (per thousand people) 2003 1/	8	1993-2003	5.9
Infant mortality rate (per thousand live births) 2003 1/	63	Sectoral distribution of GDP 2003 1/	
Life expectancy at birth (years) 2003 1/	63	% agriculture	22
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	27
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	16
Total labour force (million) 2003 1/	473.3	% services	51
Female labour force as % of total 2003 1/	33	Consumption 2003 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	13
School enrolment, primary (% gross) 2003 1/	99 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	65
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2003 1/	39 a/	Gross domestic savings (as % of GDP)	22
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita	n/a	Merchandise exports 2003 1/	55 982
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2003 3/	46 a/	Merchandise imports 2003 1/	70 707
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2003 3/	47 a/	Balance of merchandise trade	-14 725
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2003 1/	6 a/	before official transfers 2003 1/	-12 169 a/
Physicians (per thousand people) /	n/a	after official transfers 2003 1/	177 a/
Population using improved water sources (%) 2002 2/	86	Foreign direct investment, net 2003 1/	4 269
Population with access to essential drugs (%) 2/	n/a	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 2/	30	Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2003 1/	-4
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2003 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2003 1/	6	Total external debt (USD million) 2003 1/	113 467
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2003 1/	996 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2003 1/	19
Food production index (1999-01=100) 2003 1/	105	Total debt service (% of exports of goods and services) 2003 1/	18
Cereal yield (kg per ha) 2003 1/	2 364	Lending interest rate (%) 2003 1/	12
Land Use		Deposit interest rate (%) 2003 1/	n/a
Arable land as % of land area 2003 1/	54 a/		
Forest area as % of total land area 2003 1/	22 a/		
Irrigated land as % of cropland 2003 1/	34 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* CD Rom 2005

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2005

PREVIOUS IFAD FINANCING IN INDIA

Project/Programme Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan Acronym	Currency	Approved Loan Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Bhima Command Area Development Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	18 Sep 79	14 Dec 79	31 Dec 85	L - I - 23 - IN	SDR	38 500 000	100
Rajasthan Command Area Development and Settlement Project	IFAD	World Bank: IBRD	HC	19 Dec 79	03 Mar 80	31 Dec 88	L - I - 32 - IN	SDR	42 700 000	100
Sundarban Development Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	03 Dec 80	04 Feb 81	30 Jun 89	L - I - 49 - IN	SDR	13 350 000	100
Madhya Pradesh Medium Irrigation Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	17 Dec 81	17 Sep 82	31 Mar 88	L - I - 81 - IN	SDR	21 900 000	100
Second Uttar Pradesh Public Tubewells Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	21 Apr 83	06 Oct 83	31 Mar 91	L - I - 124 - IN	SDR	27 280 000	100
Orissa Tribal Development Project	IFAD	UNOPS	HC	03 Dec 87	27 May 88	31 Dec 97	L - I - 214 - IN	SDR	9 250 000	100
Tamil Nadu Women's Development Project	IFAD	UNOPS	HC	26 Apr 89	26 Jan 90	31 Dec 98	L - I - 240 - IN	SDR	12 932 000	100
Andhra Pradesh Tribal Development Project	IFAD	UNOPS	HC	04 Apr 91	27 Aug 91	31 Mar 99	L - I - 282 - IN	SDR	12 961 000	100
Maharashtra Rural Credit Project	IFAD	UNOPS	HC	06 Apr 93	06 Jan 94	30 Sep 02	L - I - 325 - IN	SDR	18 971 000	100
Andhra Pradesh Participatory Tribal Development Project	IFAD	UNOPS	HC	19 Apr 94	18 Aug 94	31 Mar 03	L - I - 349 - IN	SDR	18 950 000	100
Mewat Area Development Project	IFAD	UNOPS	HC	12 Apr 95	07 Jul 95	30 Jun 05	L - I - 379 - IN	SDR	9 650 000	99
Rural Women's Development and Empowerment Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	05 Dec 96	19 May 99	31 Dec 04	L - I - 439 - IN	SDR	8 000 000	44
North Eastern Region Community Resource Management Project for Upland Areas	IFAD	UNOPS	HC	29 Apr 97	23 Feb 99	31 Dec 04	L - I - 444 - IN	SDR	16 550 000	43
Jharkhand-Chhattisgarh Tribal Development Programme	IFAD	IFAD	HC	29 Apr 99	21 Jun 01	31 Dec 09	L - I - 506 - IN	SDR	16 950 000	9
National Microfinance Support Programme	IFAD	UNOPS	HC	04 May 00	01 Apr 02	31 Dec 09	L - I - 538 - IN	SDR	16 350 000	35
Orissa Tribal Empowerment and Livelihoods Programme	IFAD	UNOPS	HC	23 Apr 02	15 Jul 03	30 Sept 13	L - I - 585 - IN	SDR	16 050 000	4
Livelihood Security Project for Earthquake-Affected Rural Households in Gujarat	IFAD	UNOPS	HC	12 Sep 01	04 Nov 02	30 Jun 10	L - I - 568 - IN	SDR	11 650 000	10
Livelihoods Improvement Project in the Himalayas	IFAD	UNOPS	HC	18 Dec 03	01 Oct 04	30 Jun 13	L - I - 624 - IN	SDR	27 900 000	8
Post-Tsunami Sustainable Livelihoods Programme for the Coastal Communities of Tamil Nadu	IFAD	UNOPS	HC	19 Apr 05			L - I - 662 - IN	SDR	9 950 000	0

HC: Highly concessional; IBRD: International Bank for Reconstruction and Development; IDA: International Development Association; UNOPS: United Nations Office for Project Services

LOGICAL FRAMEWORK

Narrative summary	Indicators	Monitoring mechanism and info sources	Assumptions and risks
<p>Goal Poor women make use of choices, spaces and opportunities in economic, social and political spheres for their improved well-being</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Reduced child malnutrition</u> • <u>Increase in household asset index</u> • <u>No. of households with improved food security</u> • <u>No. of households with adequate water supply</u> • <u>No. of households with sanitary latrines</u> • <u>No. of girls attending and completing schooling</u> • <u>No of women becoming literate</u> • No. of women with own income (and amount of income) • Increased mobility of women • Increased role of women in household decisions • Effective representation of women in local governance 	<ul style="list-style-type: none"> • Results and Impact Management System (RIMS) anthropometric impact surveys • Sample household survey of programme outcome • Participatory analysis and impact monitoring • Government household surveys and statistics (for control data) 	<ul style="list-style-type: none"> • Social and cultural constraints in the material and social environment of women can be effectively overcome • Empowerment of women benefits all household members • Overall policy environment remains in favour of women empowerment • Level of income generated is sufficient for households to cross the poverty line
<p>Purpose of components</p>			
<p>1. <u>Grass-roots institution-building</u> Strong and sustainable SHGs, and SHG apex organisations that provide their members with economic and social support</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>No. of SHG and federations providing economic and social services</u> • No. of SHG and federations mobilising service providers in NGO and government sectors • No. of women with better access to productive resources for livelihood activities 	<ul style="list-style-type: none"> • Sample household survey of programme outcome • Process monitoring 	<ul style="list-style-type: none"> • Government policy allows SHGs to develop as strong and independent institutions • SHG formation and sustainability is not adversely affected by other subsidy-driven programmes
<p>2. <u>Microfinance services</u> Women access savings, credit and insurance services, and build up financial security. Programme results in policy changes by banks and other financial institutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>No. SHG with acceptable financial performance – recovery rate (portfolio at risk) etc.</u> • Recovery rate for SHG loans to members • Recovery rate for bank and MFI loans to SHGs • Value of SHG net worth • Policy changes by banks, MFIs and insurance companies 	<ul style="list-style-type: none"> • Process monitoring • SHG reporting via Location Offices • Bank and MFI reports 	<ul style="list-style-type: none"> • Banks remain enthusiastic about lending to SHGs • Other sources of funding available for SHGs where bank loans not available
<p>3. <u>Livelihood and enterprise development</u> Women get opportunities for new and improved livelihood opportunities, establish or expand enterprises. New types of linkages developed between SHGs, markets and support services. Reformed policies and regulations relating to women's enterprises and marketing</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>No. of individual enterprises established/expanded</u> • <u>No. of group enterprises established/expanded</u> • <u>No. of cluster level enterprises established</u> • <u>Employment and self-employment created</u> • Quantities of high value crops produced and marketed • Quantities of livestock/fish products produced and marketed • Quantities of non-farm products produced and marketed • No. of forward and backward linkages established 	<ul style="list-style-type: none"> • Sample household survey of programme outcome • Process monitoring 	<ul style="list-style-type: none"> • Market conditions and rural terms of trade remain acceptable • Programme is able to foster an entrepreneurial spirit amongst SHG members • Groups and clusters able to manage collective enterprises in a cohesive manner
<p>4. <u>Women's empowerment and social equity</u> Women get access to functional education and social services, benefit from labour-saving infrastructure, and participate in local governance. Local government responds to needs of women</p>	<p>No. of women accessing health and education services, applying appropriate strategies to improve health, using counselling against domestic violence and participating in local governance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sample household survey of programme outcome • Process monitoring 	<ul style="list-style-type: none"> • Other government agencies and NGOs willing to provide educational and social services to group members

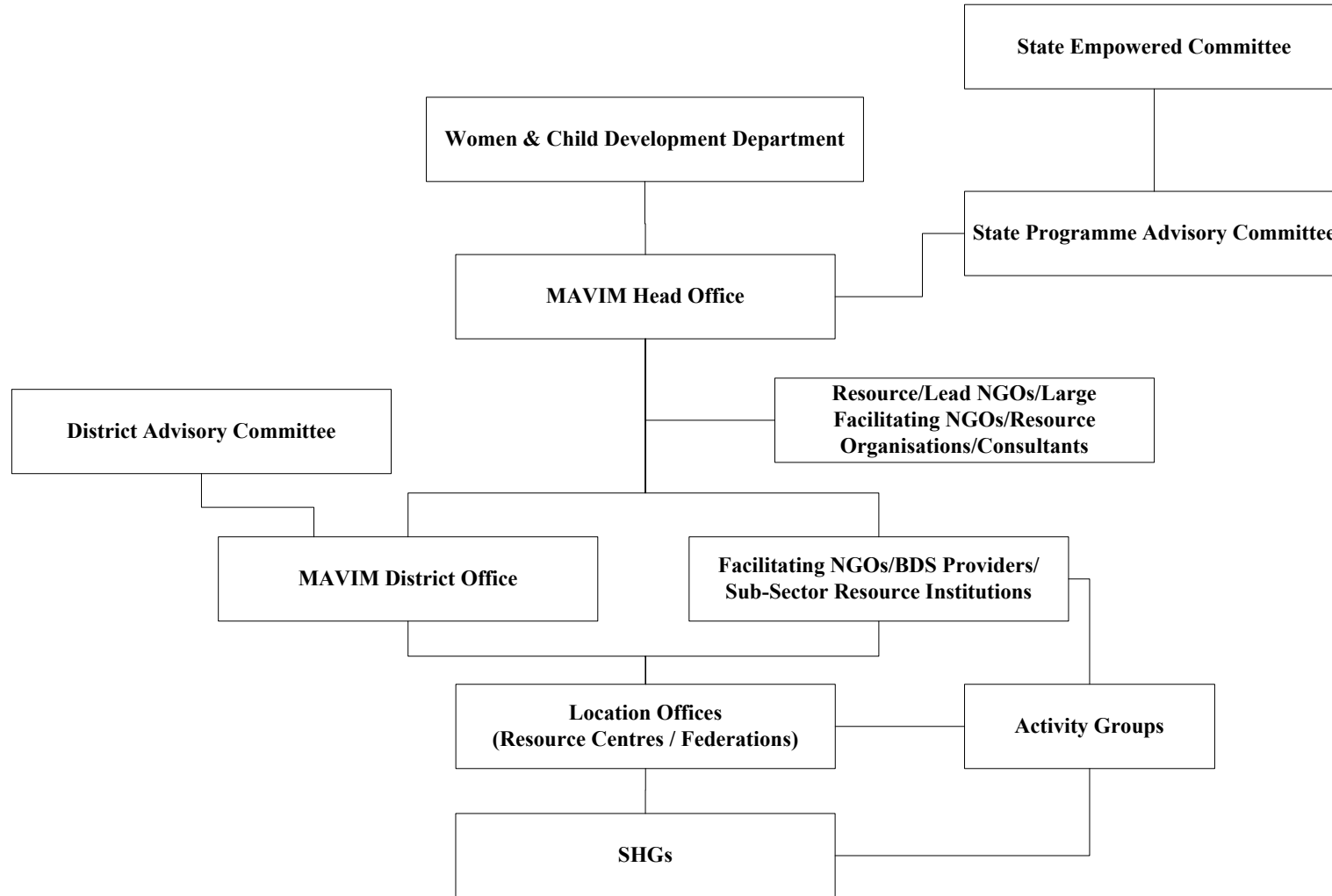
Narrative summary	Indicators	Monitoring mechanism and info sources	Assumptions and risks
5. Programme management and institutional support Promote government policies and institutional support that empower women. MAVIM and MVVN develop their capacity to improve the livelihoods and position of poor women	MAVIM and MVVN have long term strategic plans, assured funding and management and staff capacity, and inform policy	<ul style="list-style-type: none"> Supervision mission reports 	<ul style="list-style-type: none"> GOM continues to support MAVIM and increases funding of overhead costs
Outputs			
1. <u>Grass-roots institution-building</u> <ul style="list-style-type: none"> Existing SHGs strengthened New SHG formed Cluster organizations/Federations established. Cluster organizations/Federations provider services Village-level committees established 	<ul style="list-style-type: none"> <u>No. of groups formed, strengthened</u> <u>No. of members in groups</u> (by wealth, caste) No. of women trained No. of groups with satisfactory accounts No. of groups with rotating group management No. of federations formed, strengthened 	<ul style="list-style-type: none"> Process monitoring SHG reporting via Location Offices 	<ul style="list-style-type: none"> SHG internal procedures do not discriminate against poorest SHG benefits are not captured by elites Federations able to offer sufficient services to SHGs to become financially sustainable
<i>Activities (targets)</i>	<i>Key Inputs</i>	<i>Cost (USD million)</i>	
<u>Maharashtra</u> <ul style="list-style-type: none"> SHG strengthening or formation – 62,675 SHG Federations / Clusters established – 315 organizations Village-level committees in all villages 	<ul style="list-style-type: none"> Training and support via Location Offices run by MAVIM and Facilitating NGOs Support for Resource/Lead NGO 	25.78	<ul style="list-style-type: none"> Possible to identify and contract competent NGOs
<u>Madhya Pradesh</u> <ul style="list-style-type: none"> SHG strengthening or formation – 12,000 SHG Federations /Clusters established – 60 organizations Village-level committees in all villages 	<ul style="list-style-type: none"> Training and support via Location Offices run by Facilitating NGOs Support for Resource/Lead NGO 	7.87	<ul style="list-style-type: none"> Possible to identify and contract competent NGOs
2. Microfinance Services <ul style="list-style-type: none"> SHGs mobilize members savings SHGs operate internal lending system SHGs develop sustainable links with banks. MSN (Maharashtra) becomes an operational MFI MFI (MP) establish operations in programme districts Learning derived from pilots and action research. 	<ul style="list-style-type: none"> <u>No. of members saving and value of savings</u> <u>No. of members borrowing and amount of loan outstanding</u> No. of SHGs with loan from bank and amount outstanding Lending and net income of MSN No. of SHGs where insurance being utilized 	<ul style="list-style-type: none"> Process monitoring SHG reporting via Location Offices 	<ul style="list-style-type: none"> SHGs able to manage savings and loans in an open and transparent manner Lending by federations and MFI does not compete or conflict with lending by banks Insurance products available that are viable for insurance cos. and attractive for members
<i>Activities (targets)</i>	<i>Key Inputs</i>	<i>Cost (USD million)</i>	
<u>Maharashtra</u> <ul style="list-style-type: none"> Training members of 62,675 SHGs in financial services Training staff of 315 federations in financial services Awards for bank branches that perform well Training and exposure visits for bank managers Start-up support for MSN Policy studies, action research and pilots 	<ul style="list-style-type: none"> Training and support for SHGs and federations from NGOs Workshops and training for bank staff Tours and visits (including a few overseas) Funds for MSN start-up costs 	122.83	<ul style="list-style-type: none"> Bank staff motivated to lend to SHGs and able to effectively monitor SHG performance MSN able to develop a viable business model

Narrative summary	Indicators	Monitoring mechanism and info sources	Assumptions and risks
<u>Madhya Pradesh</u> <ul style="list-style-type: none"> • Training members of 12,000 SHG in financial services • Training staff of 60 federations in financial services • Awards for bank branches that perform well • Training and exposure visits for bank managers • Start-up support for new MFI branches (8) • Policy studies, action research and pilots 	<ul style="list-style-type: none"> • Training and support for SHGs and federations from NGOs • Workshops and training for bank staff • Tours and visits (including a few overseas) • Funds for MFI branch start-up costs 	20.14	<ul style="list-style-type: none"> • Bank staff motivated to lend to SHGs and able to effectively monitor SHG performance • MFIs attracted to establish branches on programme districts
3. Livelihood and enterprise development <ul style="list-style-type: none"> • Groups and members investing in enterprises • Group members (and family members) develop skills in production and marketing • Producer companies set up • Market linkages established • Policy and regulation reforms proposed 	<ul style="list-style-type: none"> • No. of loans (group, individual) used for productive purposes • No. of women and men receive vocational training • No. of SHGs linked to extension support programmes • No. of producer companies established and operating • No. of BDS centres operational • No. of market and sub-sector studies completed and conclusions successfully implemented 	<ul style="list-style-type: none"> • Process monitoring • SHG reporting via Location Offices • Reports from BDS provider 	<ul style="list-style-type: none"> • Viable investment opportunities exist • Women have sufficient time to undertake income generating activities • Sufficient demand for BDS services • Potential to charge for BDS services so they can continue to be delivered after the programme.
<i>Activities (targets)</i>	<i>Key Inputs</i>	<i>Cost (USD million)</i>	
<u>Maharashtra</u> <ul style="list-style-type: none"> • Skill development training in agricultural and non-agricultural enterprises (1.35 million training places) • BDS centres established (6) • Market and sub-sector studies • Producer companies (no target) • Policy dialogue and workshop 	<ul style="list-style-type: none"> • Training from NGOs, public agencies and other service providers • BDS contracted to service providers • Market and sub-sector studies by BDS contractor • SHGs establish producer companies 	8.91	<ul style="list-style-type: none"> • Possible to identify and recruit suitable BDS service providers
<u>Madhya Pradesh</u> <ul style="list-style-type: none"> • Skill development training in agricultural and non-agricultural enterprises (368,000 training places) • BDS centres established (6), • local markets managed by SHGs • Market and sub-sector studies • Producer companies (no target) • Policy dialogue and workshop 	<ul style="list-style-type: none"> • Training from NGOs, public agencies and other service providers • BDS contracted to service providers • Market and sub-sector studies by BDS contractor • SHGs establish producer companies 	4.71	<ul style="list-style-type: none"> • Possible to identify and recruit suitable BDS service providers
4. Women's empowerment and social equity <ul style="list-style-type: none"> • Gender integration for programme staff. • Enabling environment via mass media, awareness programmes and sensitisation of men • Para-legal training & family counselling centres • Drudgery reduction investments • Functional literacy at SHG meetings • Literacy programme • Family life education for adolescent girls and boys • Training in health • Women's participation in local government 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>No. of women trained in literacy.</u> • <u>No. of women trained in family health</u> • No. of women trained in legal rights, and no. counselled about family and community issues • No. of adolescent boys and girls provided family life education • No. of schemes for drudgery reduction infrastructure 	<ul style="list-style-type: none"> • Process monitoring • SHG reporting via Location Offices 	<ul style="list-style-type: none"> • Women SHG members motivated and have the time to attend training • Group facilitators effective in passing on information • Possible to identify useful labour-saving infrastructure schemes

Narrative summary	Indicators	Monitoring mechanism and info sources	Assumptions and risks
<i>Activities (targets)</i>	<i>Key Inputs</i>	<i>Cost (USD million)</i>	
<u>Maharashtra</u> <ul style="list-style-type: none"> Gender integration programme Participants in literacy programme (45,000) Family life education for adolescents (10,000 villages) Labour-saving infrastructure (7,000 villages) 	<ul style="list-style-type: none"> Resource organization for gender integration Gender studies, workshops and policy advocacy Training and incentives for group facilitators Village infrastructure with 50% community contributions 	2.84	
<u>Madhya Pradesh</u> <ul style="list-style-type: none"> Gender integration programme Participants in literacy programme (30,000) Family life education for adolescents (2,400 villages) Labour-saving infrastructure (1,680 villages) 	<ul style="list-style-type: none"> Resource organization for gender integration Gender studies, workshops and policy advocacy Training and incentives for group facilitators Village infrastructure with 50% community contributions 	1.57	
5. <u>Programme management and institutional support</u> MAVIM and MVVN develop capacity to support SHG development	<ul style="list-style-type: none"> PMU established M&E system operates and generates useful data Progress reports and other programme reports 	<ul style="list-style-type: none"> Programme reports 	MAVIM overhead costs do not absorb funds required for field activities.
<i>Activities (targets)</i>	<i>Key Inputs</i>	<i>Cost (USD million)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> Annual plans and budgets Procurement of equipment and vehicles Programme coordination & management meetings Training of programme management staff Contracting of NGOs and service providers 	<ul style="list-style-type: none"> Staff recruited Programme accounts 	11.31 (Maharashtra) 2.74 (MP)	MAVIM able to efficiently organize large number of training courses while maintaining quality of training.

ORGANIGRAMME

Programme Management Structure – Maharashtra



Programme Management Structure – Madhya Pradesh

